
CENTRE CANADIEN D'ARBITRAGE COMMERCIAL

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

ENTRE : **SDC LES FAÇADES DE L'ÎLE SECTEUR O.,
PHASE 2;**

(ci-après les « Bénéficiaires »)

c. **9198-6976 QUÉBEC INC.;**

(ci-après l' « Entrepreneur »)

et

LA GARANTIE ABRITAT INC.;

(ci-après « l'Administrateur »)

N° dossier CCAC : S14-090801-NP

AVIS DE DÉSISTEMENT

Le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial («le Centre») a été informé que les Bénéficiaires se désistent de leur demande d'arbitrage.

Après vérification(s) sommaire(s), Le Centre constate que le présent arbitrage est déserté, avec dépens.

Montréal, le 1^{er} mai 2017



Julie Houle
Greffière